

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2011

L'an deux mil onze, le 25 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 21 janvier 2011

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération décision modificative numéro 4
- Renouvellement de la convention SPA,
- Projets 2011,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Délibération décision modificative numéro 4

Dans le chapitre 66, en charges financières, dépassement de 805,24€ correspondant aux intérêts d'emprunt du crédit FCTVA (aujourd'hui, remboursé). Ce montant avait été comptabilisé en 2009 mais en fait, imputé sur 2010.

Il est proposé de prendre cette somme en entretien de voirie où il reste de l'argent et donc, de faire jouer les comptes 61523 et 66111.

CREDITS A OUVRIR

Chap :66 Art. : 66111 Intérêts réglés à l'échéance : 900.00 €

CREDITS A REDUIRE

Chap : 011 Art. : 61523 Entretien voirie: 900.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les décisions modificatives présentées ci-dessus au Budget Prévisionnel 2010,
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame le Maire et le Trésorier chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Le conseil donne son accord à l'unanimité par 11 voix (Mmes Carrion, Pedeux et Vasseur étant excusées pour le retard en début de séance).

Renouvellement de la convention SPA

Madame Le Maire :

Expose au Conseil Municipal qu'il semble nécessaire de renouveler la convention annuelle avec la S.P.A.

Le choix de la prestation est de 0.26 euros par habitant et par an pour la prise en charge uniquement ou de 0.31 € par habitant et par an pour l'enlèvement et la prise en charge des animaux.

Après délibération et à l'unanimité Madame le Maire est autorisée à signer la convention sur la base de 0.31 € par habitant et par an.

Ce renouvellement est accepté par le conseil à l'unanimité à 0,31 €/habitant

Projets 2011

- 1) Dossier alarme
Rappel du coût : environ 7900 € (devis société SEC) pour équiper la mairie, l'école primaire, l'école maternelle et la cantine.
Lors du précédent conseil, nous avons décidé de demander la subvention réserve parlementaire. Madame le maire, nous indique que cette subvention n'est pas possible en tous les cas, pas avant 2012.
- 2) Visite sécurité générale des bâtiments communaux par la compagnie d'assurance GROUPAMA (compte-rendu) :
L'équipement le plus sensible reste le bâtiment du stade
Salle des fêtes, salle d'animation et église : OK
Le local technique de l'agent communal : rajouter 2 verrous sur la porte
Mairie, écoles : 1 détecteur en doublon sur le projet alarme. Les besoins sont considérés comme bien analysés par la Ste SEC mais, il est suggéré de faire au moins un autre devis à mettre en concurrence.

Le conseil estime que nous ne pouvons pas repousser le projet de l'alarme à la mairie et aux écoles et qu'il faut continuer la démarche en demandant un autre devis à une autre Ste et laisser tomber la subvention envisagée.

- 3) Voirie : la demande de subvention décidée lors du conseil du 30 novembre a été faite pour les projets de réfection des routes.
- 4) Bâtiments : une longue discussion s'en suit autour d'une esquisse de projet de HD
Conseil sur ce dossier pour la réhabilitation de l'agence postale, de la mairie et sur la bonne utilisation du terrain communal.

Le conseil décide que cette discussion doit se situer dans le cadre de la commission bâtiments et lui donne mission pour définir nos besoins et nos priorités et rendre compte au conseil.

Ce dossier étant lourd, les conseillers intéressés par cette étude peuvent s'intégrer. La commission se réunira le 11 février à 14 h

Urbanisme

- 1 dépôt de déclaration préalable pour Codury/Molina, rue du lavoir, pour l'installation d'une piscine et d'un bâtiment technique.
- Une demande de permis de construire pour M Avallet, chemin des Frettes, pour construction d'un garage et transformation en chambre du garage actuel.

Comptes-rendus des Délégués

Commission finances

Cette commission prépare le budget et demande aux autres commissions de prévoir leurs besoins pour les inscrire.

D'ors et déjà il y a des restes à réaliser à reporter : c'est le cas pour la signalétique, l'aménagement paysager de la salle des fêtes, les travaux de l'église, l'acquisition de matériel pour la salle des fêtes.

La commission décide de se réunir le jeudi 16 février à 20h pour bâtir un pré-budget.

Le vote du budget définitif devant avoir lieu avant le 30 avril 2011.

Commission signalétique

Nous sommes contactés par la Ste « France Kartographie » pour l'élaboration d'un plan communal qui pourrait être financé par les entreprises participatives.

Le conseil décide de répondre favorablement à ce contact dans la mesure où cette réalisation serait neutre financièrement et de fait donne accord pour que des entreprises soient démarchées.

Commission environnement

La charte est terminée. Elle sera éditée en couleur et en 400 exemplaires pour permettre une distribution aux habitants et ensuite aux nouveaux arrivants sur la commune. La société Buroset en assure le tirage. Deux devis sont présentés (1259,39€ et 1477,06€). La différence se situe sur la qualité du papier de couverture.

Le conseil statue sur le devis de 1259,39€

Le prochain marché aura lieu le 17 avril 2011. Pour l'instant, il apparaît difficile de trouver des exposants et surtout des maraîchers.

Le CCAS organisera probablement sa vente de fleurs en même temps.

Commission communication

Cette année, la Ste Buroset n'a pas été performante en termes de qualité de tirage des bulletins municipaux.

Un avoir de 150 € nous est accordé.

L'année prochaine, il conviendra de se reposer la question de la Ste d'imprimerie.

Courriers reçus

- Un courrier de GIP France Télé numérique est arrivé en mairie pour annoncer le passage au tout numérique au 20 septembre 2011.

Questions diverses

Jean-Louis Delay nous signale une baisse de tension chez lui depuis quelques semaines. Il a fait une réclamation à EDF. Les délégués du syndicat d'électrification feront remonter l'information à la prochaine réunion.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h.**
Le prochain conseil aura lieu le 22 février 2011 à 20 h.